

Les services en matière de maîtrise sanitaire mobilisent l'ensemble des acteurs de la filière ovine, travaillant ensemble à personnaliser l'accompagnement des éleveurs.

La biosécurité : protéger son troupeau et soi-même

Les habitudes ont la vie dure lorsque l'on parle de biosécurité. C'est pour cela que les organisations impliquées dans la santé des moutons dans le cadre de la Commission ovine de GDS France, Races de France, Coopération Agricole, l'école vétérinaire de Toulouse, Idele et le groupement technique des vétérinaires se sont mobilisées récemment. Elles misent sur une approche globale et individualisée pour améliorer la prévention des maladies grâce à la biosécurité ainsi qu'un renforcement de l'accompagnement des élevages. « En tant qu'éleveurs, nous avons besoin d'un regard extérieur pour déceler nos mauvaises habitudes » affirme Valéry Lecerf, éleveur président du GDS Hauts de France, complété par sa conseillère GDS



Valéry Lecerf, Bernard Lacombe, lors de l'audit biosécurité de Bernard Lacombe à Rodez. C. Top

Camille Top, « nous sommes là pour trouver des solutions à des problèmes rarement insurmontables, grâce à de petites choses auxquelles les éleveurs ne pensaient pas forcément ».

UN DIAGNOSTIC PERSONNALISÉ

Valéry Lecerf achète 80 agnelles par an. « Isoler en mettant une claie c'est bien, mais pour certains virus cela ne suffit pas, donc j'ai préféré construire un local de

quarantaine indépendant », développe l'éleveur.

Pour Bernard Lacombe, éleveur de 850 lacaunes dans le bassin du roquefort, la problématique de l'introduction est moins présente (il élève ses agnelles, ses béliers, et pratique l'insémination artificielle). Cependant, lors du test du plan de biosécurité, le remplissage de la grille d'autoévaluation a mis en avant quelques défauts. « Tout d'abord, j'ai fourni à la technicienne du GDS les

À RETENIR

GDS France et ses partenaires proposeront dès 2022 un plan de biosécurité déjà testé en élevage allaitant de Valéry Lecerf (62) et élevage laitier de Bernard Lacombe (12), puis prochainement dans d'autres élevages dont des transhumants.

plans de mes bâtiments, afin de délimiter la zone publique, la zone professionnelle et la zone privée sur mon exploitation. En même temps, elle a regardé le plan du parcellaire, pour les points de contact avec celui d'autres éleveurs », explique-t-il. Parmi les points de débat, il y a eu la localisation du bac d'équarrissage, situé par commodité à la sortie de la bergerie. « Le camion d'équarrissage ne doit pas traverser la zone professionnelle, où les bêtes passent, donc il faut que nous prenions l'habitude de déplacer ce bac jusqu'à l'entrée de l'exploitation (en zone publique) ». L'éleveur souligne l'aspect concret de l'issue de la journée, « nous sommes allés tracer le futur emplacement d'une clôture autour de la fumière (qui souille la terre alentour avec la pluie), devant laquelle les brebis passent lorsqu'elles vont au pré ». L'audit fait aussi ressortir les bons points comme la présence d'un sas sanitaire où les salariés et intervenants en élevage peuvent se changer et se laver les mains. **L. D.**

LA BIOSÉCURITÉ PARTICIPE AUSSI AU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX ET DES PERSONNES AU QUOTIDIEN

Emmanuel GARIN, vétérinaire épidémiologiste GDS France

« Les éleveurs ovins appliquent déjà plusieurs mesures de prévention pour la santé et le bien-être de leurs animaux, mais aussi pour les personnes. Par exemple, se laver les mains et les bottes, isoler les animaux introduits, faire des prises de sang d'introduction... Généralement, les éleveurs n'appellent pas cela de la biosécurité mais c'est bien le cas. L'approche proposée permet de prendre en compte l'en-

semble des risques sanitaires pour un élevage suivant sa propre réalité et ses besoins. En effet, il suffit d'un ou deux soucis sanitaires pour impacter négativement la santé des animaux et donc leur bien-être et la production. Par ailleurs, certaines maladies peuvent parfois être transmises à l'Homme. Il est donc important que chacun adapte les mesures de protection (la biosécurité) à sa situation,



à son quotidien. Viser un élevage sain, c'est éviter du temps et de l'argent dépensés par l'éleveur (on estime qu'un euro dépensé en prévention évite 4-5 euros dépensés en curatif), mais aussi des animaux qui produisent mieux et plus et le bien-être de tous. »

GDS France